



TIEFFENBACH

Informations Communales

N°66 Décembre 2016

Mur du cimetière



L'entreprise Rauscher a enlevé les restes du mur du haut et a déjà remis en place un nouveau mur en béton en L préfabriqués. Un drainage a été posé à l'arrière du mur ainsi qu'un caniveau qui permettra d'évacuer les eaux pluviales en temps normal. En cas de pluies exceptionnelles si le caniveau ne suffit pas, le surplus d'eaux sera dirigé vers le côté droit du cimetière qui sera enroché pour éviter le ravinement.

Les travaux vont maintenant s'interrompre et ne reprendront qu'au printemps voire cet été car nous ne pouvons commencer certains travaux avant d'avoir la confirmation que les subventions soient accordées. Un mur en béton sera mis en place en bas du cimetière qui sera moins haut que l'ancien et un garde-corps de 1m de haut sera posé au-dessus.

Un chemin en dur avec quelques petites marches permettra d'accéder en haut du cimetière plus facilement. La canalisation d'eaux pluviales qui passe sous le cimetière va également être remplacée. Le columbarium qui devait être posé cette année sera mis en place en 2017.

Il restera à refaire le chemin du cimetière qui sera pris en charge par la communauté des communes.

Lotissement Herreneck



Les travaux d'aménagement du lotissement ont bien avancées. Sur les 15 lots disponibles, nous allons en vendre 4 dans les prochains jours. Nous avons une promesse d'achat pour 6 autres lots par un seul acheteur. Le prix du terrain est de à 6500€/l'are.

Inondations (suite)

Le maire a été reçu par le sous-préfet de Saverne pour faire le point sur la motion prise par le conseil municipal. Le dossier est remonté au ministre de l'intérieur qui l'a transmis à la sécurité civil pour le réétudier. Ce travail est encore en cours. Il apparaît que le niveau d'inondation a été sous-estimé. Le niveau d'eaux de pluies a été confirmé par météo France. Il manque le rapport du Bureau de Recherches Géologiques et Minières qui doit se prononcer sur les coulées de boues et qui ne sera rendu qu'au courant de l'hiver. Il a été convenu que la commune va demander un recours à l'amiable plutôt que de faire un recours au tribunal Administratif. Rien n'est donc encore perdu même si le dossier va encore trainer jusqu'au printemps. Les personnes qui ont eu des dégâts doivent avertir leur assurance et les informer de ce recours.

Bürgerholtz

Le prix du bois d'usage pour 2017 reste au même prix qu'en 2016 soit 51 euros le stère ou 306 euros le lot de 6 stères. Les usagers qui ont droit à ce bois recevront un bon de commande qu'ils doivent retourner pour la fin de l'année. Si vous estimez avoir droit au bois d'usage vous pouvez vous inscrire à la mairie.

Lampadaires éteints à minuit

Les deux armoires électriques pour l'éclairage ont été remplacées. Dans la seconde semaine de janvier nous allons donc tester l'extinction totale des lampadaires entre minuit et 5h du matin. Plusieurs communes se sont déjà lancées dans cette démarche et la population l'a bien acceptée. Il n'y a pas de risques supplémentaires de cambriolage dans les communes ayant opté pour l'extinction et celles qui laissent les lumières allumées. Cela nous permettra même d'apercevoir à nouveau un ciel bien étoilé ce que beaucoup d'entre nous ont déjà oublié. Nous restons bien sûr attentif à vos observations et pouvons revenir à l'ancien système à tout moment.

Communauté de Communes du pays de La Petite Pierre

Lancement de la démarche Plan Local d'Urbanisme Intercommunal.

Le PLUI est un document de planification à l'échelle intercommunale, il s'applique à une échelle plus large que celle du territoire communal. Il administre les possibilités de construction et d'usage des sols sur l'ensemble des communes d'un territoire, en se substituant aux anciens documents d'urbanisme (PLU, POS ou carte communale). C'est un projet commun à l'ensemble des communes, dans un objectif de développement durable. Il permet d'avoir une véritable réflexion sur l'habitat, l'économie, les transports, les déplacements, le patrimoine et les paysages.

Depuis le mois d'octobre plusieurs réunions grand public se sont déroulées afin d'établir un diagnostic du territoire et définir le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) c'est-à-dire le projet de territoire.

Les habitants du Pays de La Petite Pierre ont ainsi été invités à participer aux trois réunions publiques organisées les 12, 13 et 14 octobre derniers. Vous avez la parole ! Une adresse mail spécifique a été mise en place : concertation@cc-paysdelapetitepierre.fr N'hésitez pas à nous communiquer vos remarques et suggestion sur ce projet.

La fusion prochaine de la Communauté de Communes du Pays de La Petite Pierre avec celle du Pays de Hanau ne remet pas en cause cette démarche. Renseignements : 03 88 70 42 07

Recensement



Un recensement de la population va être effectué du 19 janvier au 18 février 2017. Annlyse NOGUET de Tieffenbach va effectuer ce travail pour l'INSEE. Elle passera dans chaque maison avec le formulaire à remplir. Elle pourra, le cas échéant, vous aider à le compléter. Nouveauté cette année : vous pouvez vous-même vous recenser par internet.

Liste électorale

Pour celles et ceux qui souhaitent voter en 2017, et qui ne sont pas encore inscrits, une permanence sera assurée le 31 décembre de 10h à midi à la mairie.

Bonnes Fêtes

Au nom des adjoints, du conseil municipal et du personnel communal, je vous souhaite de passer de bonnes fêtes de fin d'année et vous présente à vous et à vos proches nos vœux de bonheur de santé et de prospérité pour 2017.

Le Maire Roland Letscher